



Dimanche 25 Mai 2025 : 2^{ème} manche du TDJV

Epreuve ouverte aux licenciés U7 à U17 (pré-licenciés à cadets)

Inscriptions en ligne par votre club sur club.fcc.fr avant **MERCREDI 21/05 20h, limitées à 280**

Pas d'inscription sur place, ni changement de couleur.

RDV Gymnase du Pays de Gavot

(À côté du collège - Route du collège à St Paul en Chablais 74500)

7h15/8h : Distribution aux responsables clubs des cravates et plaques (1 enveloppe/club). En cas d'oubli de plaque (5€/plaque en sus).

8h : Briefing des encadrants de chaque club **OBLIGATOIRE**

Epreuve de trial

Pédales plates obligatoires

8h30 : Début des épreuves TRIAL

- U9 et U11 (Poussins et pupilles) : à côté du gymnase
- U13 et U15/17 (Benjamins et minimes/cadets) : bois de Larringes-parcours santé 650 m du gymnase. (Plan distribué au briefing)

Règles :

- Reconnaissances à pied uniquement, pas de reconnaissance à vélo. (**reco interdite à vélo même la veille**)
- Respecter l'ordre de passage par club sur les différentes zones (fiche distribuée au briefing)
- A la fin des épreuves TRIAL, **les cravates seront récupérées par l'assistant de la dernière zone parcourue**
- Les filles sont déclassées. Elles courent avec les coureurs de la catégorie inférieure
- Les zones "cadets" sont les mêmes que celles des minimes.

Epreuve X-Country

14h00 : départ U17 F+G (cadets) puis U15 F+G (minimes) (+2 minutes)

15h00 : départ U13 F+G (benjamins)

15h30 : départ U11 F+G (poussins)

16h00 : départ U9/U7 F+G (pupilles et pré-licenciés)

17h : Résultats et remise des prix

Règles :

- **Les horaires et ordre de passage sont susceptibles d'être modifiés, les horaires définitifs seront affichés au gymnase à 12h**
- Mise en grille 15 minutes avant le départ

Buvette – Petite restauration sur place

Epreuve comptant pour le Trophée Départemental des Jeunes Vététistes de la Haute-Savoie - Règlement disponible sur cyclisme-haute-savoie.com



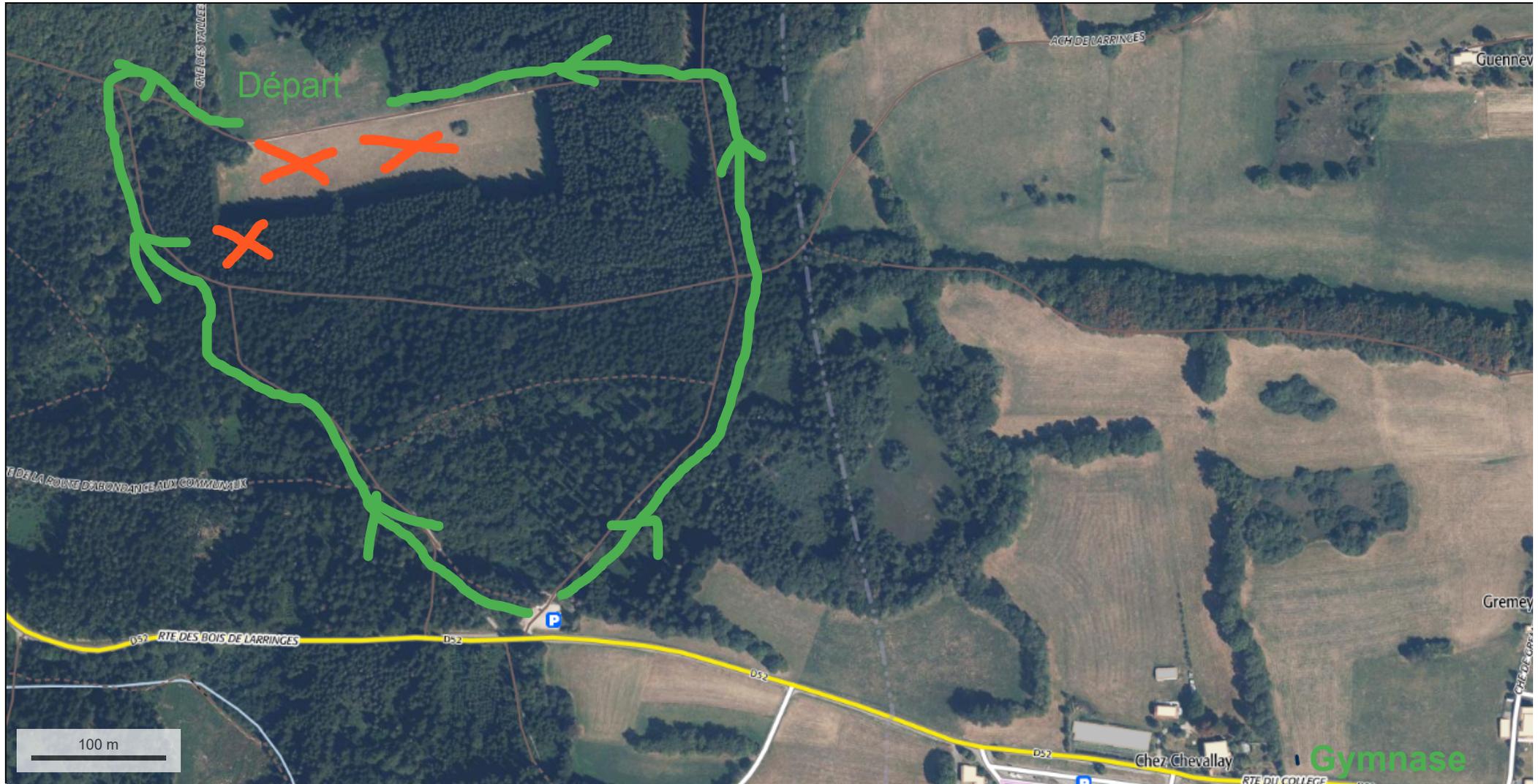
Respecter notre environnement : le TDJV se déroule au sein d'un espace sensible (forêt et champs dont la fenaison n'a pas encore eu lieu) Un balisage (voir carte ci-après) pour les piétons sera installé sur les chemins principaux, Interdiction de couper à travers bois/champs. Présence des agents de l'ONF et de la CCPEVA pour faire de la prévention. Merci de respecter la signalisation, faute de quoi notre TDJV pourrait ne pas obtenir les autorisations administratives en 2026. Nous comptons sur vous !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

haute
savoie
le Département

Chemins piétons et vtt pour accès départ



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 6° 36' 32" E
Latitude : 46° 22' 15" N



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 6° 36' 24" E
Latitude : 46° 22' 07" N